

## La seconde vie des déchets

Pour limiter l'enfouissement, diminuer la pollution et préserver nos ressources naturelles, il est essentiel de trier ses déchets pour leur donner une seconde vie. Petit tour d'horizon de leur devenir...

### Quels déchets peuvent bénéficier d'une seconde vie ?

- **les matières plastiques** recyclables vont permettre de fournir une matière première pour la fabrication de vêtements par exemple sans devoir puiser dans les ressources naturelles telles que le pétrole.
  - 1 tonne de papier recyclée = 700kg de pétrole brut préservés
- **le métal et aluminium** recyclés vont permettre de fabriquer des pièces automobiles par exemple ou des vélos.
  - 1 tonne d'aluminium recyclée = 2 tonnes de Bauxite préservées
- **le papier et cartonnette** injectés dans le circuit de recyclage permettent de limiter la surconsommation de bois.
  - 1 tonne de papier ou cartonnettes recyclée = 2 tonnes de bois préservées
- **le verre** est recyclable à l'infini, recyclé il permettra tout simplement de fabriquer de nouveaux contenants en verre.
  - 1 tonne de verre recyclée = 700kg de sable préservés
- **les restes alimentaires et les déchets verts** sont à mettre dans votre composteur.
  - . Cela permet de créer une terre plus riche et de meilleure qualité sans utiliser d'engrais. Cela limite l'utilisation de terreau, d'engrais ou même la consommation d'eau.
- **le mobilier en bois** peut-être retapé ou s'il est en mauvais état il partira dans le circuit du recyclage pour fournir la matière première à la construction d'un nouveau meuble. Cela préserve donc le bois.
- **les déchets électroniques** recyclés permettent de réutiliser les matériaux d'origine de l'équipement pour en fabriquer de nouveaux.



## Les déchets textiles

**Donnez une seconde vie à vos textiles et chaussures avant de les déposer : réparez ou customisez-les !**

**Refashion (<https://refashion.fr/citoyen/fr>)**

est l'éco-organisme de la Filière Textile qui couvre les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers.

<https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/dechets/la-seconde-vie-des-dechets?>

Le tri des textiles et chaussures usagés a des effets positifs sur l'environnement et apporte également des bénéfices économiques et sociaux. Tous les vêtements, les foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant. Même usés, ils peuvent être valorisés !

*Merci de bien respecter les consignes lors de votre dépôt :*



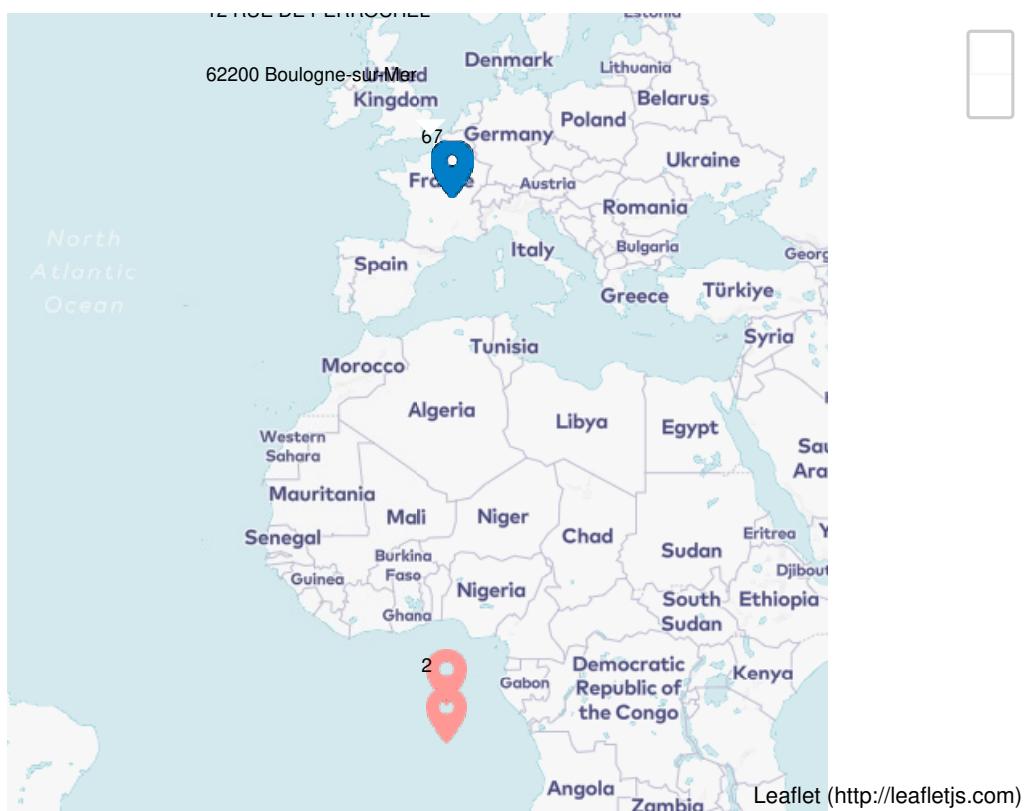
Tous les **Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés** peuvent être rapportés, **quel que soit leur état, même abîmés.** Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

**Consultez ci-dessous les Points d'Apport Volontaire "textiles" :**

**Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés**

Filtrer par types de PAV :

- Association / Vestiaire 
- Conteneur 
- Déchetterie 
- Point de dépôt ponctuel 
- Porte à porte 
- Boutique / Point de Vente 



Afficher 10 éléments

Rechercher :

Réf   Établissement	↓ Adresse	↓ CP	↓ Ville
407   Chaussea	Zone Inquetrie CC Auchan	62280	Saint-Martin-Boulogne
aapp_1597   Le Relais Nord Pas de Calais	73 rue Faidherbe	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_2070   Le Relais Nord Pas de Calais	boulevard de la Liane	62230	Outreau
aapp_2222   Le Relais Nord Pas de Calais	route Nationale 42	62280	Saint-Martin-Boulogne
aapp_2965   Le Relais Nord Pas de Calais	23 rue de la Plaine	62280	Saint-Martin-Boulogne
aapp_3008   Le Relais Nord Pas de Calais	rue Raoul Lebeur	62126	Wimille
aapp_5318   Le Relais Nord Pas de Calais	81 rue Victor Hugo	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_6989   Le Relais Nord Pas de Calais	49 rue Thiers	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_7002   Le Relais Nord Pas de Calais	route Nationale 42	62280	Saint-Martin-Boulogne

## **Que se passe-t-il après la collecte du recyclé ?**

Les agents du **centre de tri** répartis par secteur "bleu" ou "jaune" peaufinent le tri afin de créer des blocs de déchets à recycler pour les revendre à des sociétés qui recyclent les matières plastiques ou papiers.

La société de réinsertion "**Récup'tri**" qui se charge de la collecte du verre sur le territoire de l'agglo, travaille également sur la remise en état de mobilier usagé pour les revendre à faible coût dans leur ressourcerie

# structure



## DÉCHETS

### La ressourcerie - Récup'tri

📍 47, rue Louis-Blériot :  
62360 Saint-Léonard

📞 [03 21 30 21 56](tel:0321302156)

➡ ITINÉRAIRE  
([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//50.696243,1.606593](https://www.google.com/maps/dir//50.696243,1.606593))

## Partenariats

Des partenariats existent également avec des associations de réinsertion pour favoriser le réemploi, c'est le cas avec l'association **Cycl'éco** qui récupère les vélos déposés en déchetterie pour faire des ateliers de "réparations de vélos" ou pour les remettre en état et les revendre à faible coût.

# structure



## DÉCHETS **Cycléco**

📍 Forum Jean Noel :  
62200 Boulogne-  
sur-Mer

📞 [03 91 18 34 48](tel:0391183448)

🌐 [Site Internet](https://cycleco-boulogne-sur-mer.fr/)  
(<https://cycleco-boulogne-sur-mer.fr/>)

ഏ [ITINÉRAIRE](https://www.google.com/maps/dir//50.725231,1.613334)  
([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//50.725231,1.613334](https://www.google.com/maps/dir//50.725231,1.613334))



- 👉 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)
- 👉 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)
- 👉 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)
- 👉 (<https://instagram.com/aggloboulonnais>)
- 👉 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d%20agglo%20boulonnais/>)

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon  
BP 755  
62321 Boulogne-sur-Mer  
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS  
CONTACTER

# LETTER D'INFORMATION

Votre courriel:

*Saisir une adresse e-mail valide*

✓ JE M'INSCRIS

> ARCHIVES

> DÉSINSRIPTION

- > PLAN DU SITE
- > MARCHÉS PUBLICS
- > ACCESSIBILITÉ
- > MENTIONS LÉGALES
- > PROTECTION DES DONNÉES
- > OFFRES D'EMPLOI
- > GESTION DES COOKIES